NOTE

SUR

UN NOUVEAU TRAITEMENT

RECOMMANDÉ CONTRE LES ACCIDENS

PRODUITS PAR LES OXIDES OU LES SELS DE PLOMB;

PAR MM. A. CHEVALLIER ET RAYER.

(Lue à la Section de pharmacie de l'Académie royale de médecine.)

Les accidens graves et nombreux auxquels sont exposées les diverses classes d'ouvriers qui travaillent le plomb ou ses combinaisons, ont depuis long-temps attiré l'attention des médecins; cependant on n'a pu jusqu'à présent prévenir ces accidens, contre lesquels les méthodes les plus opposées sont aujourd'hui recommandées. Persuadés que dans toute espèce d'empoisonnement la première indication est de chercher à neutraliser le poison, lorsqu'il ne peut être expulsé, nous avons d'abord cherché à déterminer si l'*acide hydrosulfurique et les hydrosulfates alcalins pouvaient être utilement employés pour combattre les accidens causés par les sels de plomb.* Déjà la seconde partie de cette question avait été

décidée affirmativement par NAVIER (*Traité des Contre-poisons*, in-12, 1777), qui proposa *l'hépar* comme contre-poison des sels de plomb. Mais son opinion n'était étayée ni d'expériences sur les animaux, ni d'observations cliniques. Elle a été facilement combattue par un de nos plus savans toxicologistes, et depuis lors elle est tombée dans l'oubli.

En 1814, l'un de nous (M. Chevallier) s'étant assuré par des expériences que le sulfure de plomb n'avait pas d'action sur les chiens, tandis que le carbonate de plomb leur faisait éprouver divers accidens, il en avait inféré que l'acide hydrosulfurique pourrait être avantageusement employé comme contre-poison des sels de plomb. Plus tard, une expérience faite sur l'homme le confirma dans cette opinion. Sur la fin de 1818, ou au commencement de 1819, deux ouvriers qui travaillaient à de vieux plombs provenant de cristallisoirs pour le borax, furent pris de coliques violentes. La fabrique, où M. Chevallier se trouvait alors, étant éloignée de toute pharmacie, il ne vit rien de mieux à faire que de leur administrer toute l'eau hydrosulfurée (environ un litre) qui se trouvait dans le laboratoire : l'emploi de ce remède les soulagea instantanément. Plus récemment, il a eu l'occasion de constater sur lui-même l'efficacité de ce moyen dans une circonstance analogue. Atteint de coliques pour être resté dans un atelier où l'on fabriquait du perchlorure de mercure, il prit deux verres d'acide hydrosulfurique liquide : sa guérison fut très-rapide. Ces premiers essais (1) avaient besoin

---

(1) En 1826, M. Chevallier a proposé d'employer l'acide hydrosulfurique pour combattre les accidens produits par les préparations de plomb. « Il me semble qu'on pourrait diminuer le danger que courent les ouvriers qui, dans les fabriques, préparent la céruse, en leur faisant prendre dans la journée de l'eau hydrosulfurée, qu'on

d'être confirmés par de nouvelles expériences. M. Rayer s'est chargé de cette tâche; il a soumis plusieurs malades à ce nouveau mode de traitement (à l'hôpital de la Charité), et après en avoir comparé les résultats avec ceux des diverses méthodes usitées, il croit être arrivé, avec M. Chevallier, à un traitement plus rationnel et plus efficace qu'aucun de ceux employés jusqu'à ce jour.

Traitement de MM. Chevallier et Rayer.

Trois indications principales se présentent dans le traitement des empoisonnemens par les sels et les oxides de plomb, et en particulier dans la *colique de plomb*, qui en est l'expression symptomatique la plus fréquente.

LA PREMIÈRE INDICATION consiste à neutraliser le poison, en administrant à l'intérieur une quantité d'eau hydrosulfurée, proportionnée à la quantité connue ou présumée de sels, ou d'oxides de plomb absorbée, ou introduite dans le corps de l'homme. M. Rayer s'est servi avec succès de l'eau d'Enghien dans ses expériences. On peut aussi employer l'eau hydrosulfurée artificielle, n° 1 ou n° 2.

N° 1.

Prenez dix-neuf litres d'eau, et ajoutez un litre d'eau saturée d'acide hydrosulfurique, dans laquelle on aura ajouté douze grains de carbonate de soude avant la saturation.

---

préparerait en très-grande quantité à peu de frais. Je soumets cette idée aux praticiens philantropes qui s'occupent des moyens à employer pour soustraire la classe industrielle à une foule de maux résultant des travaux auxquels elle se livre. » (*Manuel du pharmacien*, t. 2, pag. 601.)

N° 2.

Prenez cinq grains de sulfure de potasse, que vous ferez dissoudre dans un litre d'eau.

Les effets de ces boissons hydrosulfurées sont d'autant plus remarquables et plus assurés, que l'empoisonnement est plus récent. Plusieurs coliques de plomb rebelles ont cédé rapidement à cette première partie du traitement.

La deuxième indication est de combattre la constipation lorsqu'elle existe, car c'est un des phénomènes consécutifs les plus fréquens de cet empoisonnement.

Dans ce cas, indépendamment de l'eau hydrosulfurée, le malade prendra un purgatif dont l'activité devra être proportionnée à l'intensité de la constipation. M. Rayer s'est servi avec succès des pilules suivantes :

Prenez jalap et scammonée, de chaque 48 *grains*, *pour* 12 *pilules.*

Le malade en prend de deux à six, jusqu'à ce qu'elles aient produit une abondante évacuation. Lorsque la constipation est excessivement opiniâtre, il faut administrer un *lavement préparé avec une once de séné et deux ou trois onces d'huile de ricin.*

La troisième indication est de calmer les douleurs, et de procurer du sommeil. Le malade prendra le soir de *huit à douze gouttes de laudanum de Rousseau, ou un grain ou un grain et demi d'extrait gommeux d'opium.*

A l'aide de ce traitement, M. Rayer a toujours vu les accidens produits par les sels et les oxides de plomb disparaître rapidement; quelquefois, dès le deuxième jour, souvent du troisième au quatrième, et rarement se prolonger au-delà du sixième. Jamais il n'a observé de rechutes, quoiqu'il ait

pris la précaution de garder quelques malades à l'hôpital pendant plusieurs jours après leur guérison.

M. d'Arcet, constamment occupé d'améliorer le sort des artisans, ayant eu connaissance de ces expériences, a bien voulu en faire part à plusieurs fabricans de céruse. L'un d'eux vient de nous transmettre de nouveaux faits, que nous nous empressons de faire connaître.

« A Monsieur Chevallier, à Paris.

» Votre lettre du 17 courant nous a été communiquée » par M. Decoster, à son retour de la capitale; elle avait pour » but de nous transmettre le mode de traitement à suivre » dans les affections produites par la céruse. Nous vous en » remercions sincèrement, et en ferons usage autant et chaque » fois que l'occasion s'en présentera, nous réservant de vous » faire part ultérieurement des résultats favorables ou non » favorables que nous en aurons obtenus. Nous venons vous » instruire, Monsieur, de la marche suivie à l'égard de notre » contre-maître, dont la santé avait souffert quelqu'altération » dans la première quinzaine de ce mois. Cet individu, » nommé Henri Clerc, de la Madelaine-les-Lille, avait » toujours joui d'une santé vigoureuse. Il était naturellement » sobre; et, depuis cinq ans qu'il travaillait sans interruption » tant dans notre établissement, qu'antérieurement, dans » d'autres fabriques du même genre, il n'avait jamais ressenti » la moindre indisposition; il semblait pressentir, quelques » jours avant, ce qui le menaçait. Sa physionomie était alté- » rée, mais sans être accompagnée de mal de ventre ni de » coliques. Fort de son courage cependant, il voulut conti- » nuer, tout en prenant des précautions, à vaquer à ses occu-

» pations habituelles, jusqu'à ce qu'enfin il a forcément quitté le
» travail. M. Decoster, qui se trouvait ici alors, et à qui vous
» aviez communiqué verbalement votre procédé pour neu-
» traliser les effets du carbonate de plomb sur l'économie
» animale, fit prendre chez notre pharmacien habituel un
» demi-gros (1) de sulfure de potasse en remplacement d'acide
» hydrosulfurique, que nous n'avions pu nous procurer à
» l'instant même. Ce demi-gros fut réduit en poudre, et mis
» dans un litre d'eau. Nous en donnâmes dans la journée au
» malade deux verres, soit demi-litre, en deux fois diffé-
» rentes et à jeun; ce qui fut réitéré le lendemain. Les dou-
» leurs se dissipèrent peu à peu. Au bout de quarante-huit
» heures, il se trouva assez bien pour continuer sa besogne,
» qu'il n'a pas quittée depuis.

» Deux autres de nos ouvriers se trouvèrent dans le même
» cas la semaine suivante. L'un d'eux, Modeste Sarrant, de
» Wargny-le-Grand, ressentait des maux de ventre et d'esto-
» mac assez violens; il retourna de suite à son logement, où
» il n'eut rien de plus pressé que de se mettre au lit. Nous
» nous empressâmes de lui faire donner également un demi-
» gros de sulfure de potasse dans la même quantité d'eau. Les
» douleurs cessèrent le lendemain, et le surlendemain il re-
» vint à sa besogne comme d'habitude; il fit plus, il passa la
» nuit ce jour-là même, se trouvant assez fort pour en sup-
» porter la fatigue.

» Quant à l'autre, nommé Louis Morand, de Wattignières, le
» mal d'estomac qu'il ressentit céda au même remède admi-
» nistré une seule fois soir et matin à jeun.

» Que ces divers succès soient dus au sulfure de potasse

---

(1) Nous croyons que cette dose est trop forte, et qu'on peut obtenir l'effet desiré avec moins de sulfure. (Chevallier et Rayer.)

» seul, c'est ce qu'il ne nous est pas possible d'affirmer au-
» jourd'hui, de nouvelles observations nous étant nécessaires
» pour asseoir avec certitude un jugement quelconque; tou-
» jours est-il que, lorsque nos ouvriers ressentaient des symp-
» tômes de la nature de ceux détaillés plus haut, ils étaient
» forcés, pour la plupart, de tenir le lit pendant des semaines
» entières. Leurs forces, épuisées par les drogues et les bois-
» sons qu'on leur faisait prendre, avaient peine à se rétablir,
» et il ne leur était permis souvent de reprendre le travail
» que quinze jours ou trois semaines après leur accident.
» Ceci avait lieu toutefois avant que nous ayons pris la déter-
» mination de leur faire prendre journellement une légère
» dose de sirop de sucre mélangé d'eau, ainsi que M. De-
» coster ne vous l'a probablement pas laissé ignorer; car,
» depuis cette époque, nous n'avions plus que quelques ma-
» lades de loin en loin.

» Nous avons, etc.

» *Signé*, Théodore Lefebvre et Comp^e^. »

Le but de cette note est principalement de faire parvenir à la connaissance des médecins un mode de traitement qui nous paraît rationnel et efficace, et d'indiquer à MM. les manufacturiers qui travaillent le plomb, et à ceux qui fabriquent la céruse, les moyens de prévenir les accidens, qui ne sont que trop fréquens dans la plupart des ateliers où l'on prépare les sels ou les oxides de plomb.

IMPRIMERIE DE TROUVÉ ET Cie,
rue Notre-Dame-des-Victoires, n°. 16.